

§)	
Equipement	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E)
Citignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux amers de brouillard	
Feux complémentaires	2/ HR (E)
Eclairage plaque	2/ séparé
Essuie-glace	2/ balais
Avertisseurs	MIJANOTO ME 1279 E2 avec 2 anneaux lave-glace ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison	
Marque et type	N I S S A N Cabstar F 22	
Homologation N°	CH 3590 10	
Carrosserie		
Places	total 3	avant 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant B
Charge utile	sel. le véhicule	CV-impôt 9,94
Poids total	3150	Cylindres 1951

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- + Empattement : sur demande avec un empattement rallongé de 500 mm à 3015 mm (modification par la firme BALDINGER, Karosseriewerke, 8902 Urdorf).
- §) Les dimensions et poids du châssis expertisé; à l'immatriculation, les dimensions, les poids et l'équipement du véhicule carrossé seront établis.
- * Insonorisation : tabliers de caoutchouc des deux côtés du moteur et de la boîte à vitesse.
- x) Poids à vide : poids minimum d'adhérence sur l'essieu arrière = 700 kg (portement de freinage).

Lieu et date de l'homologation Urdorf, 12.08.82 / 10.09.82

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation